
[Imprimer](#)

La Solideo passe au réel pour les ouvrages des JOP

Image

Le directeur général de la Solideo a fait le point, le 23 janvier 2020, sur l'avancement des différents projets d'équipement pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

“2020 sera une année charnière entre la fin de la conception et le passage au réel”, a fait remarquer Nicolas Ferrand à cette occasion. En effet, outre les dépôts de permis de construire du Village olympique et paralympique, les marchés de plusieurs équipements majeurs doivent être attribués : Village des médias, Centre aquatique olympique et Arena 2. Malgré les délais supplémentaires pris par les maîtres d'ouvrage pour sélectionner les groupements retenus pour bâtir ces deux derniers sites, le directeur général de la Solideo est apparu serein quant au calendrier.



« Il y a une surchauffe dans le BTP actuellement qui provoque une hausse des coûts de 15 à 20 %, a-t-il observé. Nous devons être capables, en optimisant les programmes, de travailler avec les entreprises pour que cela ne se traduise pas dans les prix, et nous avons plutôt réussi dans les marchés attribués jusqu'ici. » La Solideo avait basé ses prévisions en tenant compte d'une habituelle réduction de l'activité de la construction avant les élections municipales, qui ne se produit pas cette année en Ile-de-France.

Lancement des gros travaux

Nicolas Ferrand a par ailleurs précisé les quatre enjeux qui attendent l'institution en 2020 : la finalisation de la conception des ouvrages, le lancement des gros travaux, la mobilisation pour l'emploi et la concrétisation de l'ambition environnementale. « Les Jeux doivent être un accélérateur de la construction écologique et une vitrine concrète de notre savoir-faire », a-t-il indiqué.

La première phase des travaux de déconstruction a débuté sur le site du Village olympique et paralympique (Saint-Ouen, L'Ile-Saint-Denis), précédant ceux d'aménagement qui sont prévus pour commencer à l'automne. Les constructions proprement dites seront réalisées de 2021 à 2023.

Du côté du Cluster des médias (Dugny, Le Bourget et La Courneuve), la sélection des promoteurs doit être annoncée en mai, pour une signature des promesses de vente le mois suivant. Les dépôts de permis de construire doivent intervenir au 4e trimestre en vue du démarrage des chantiers des bâtiments au 3e trimestre 2021.

Rafrâichissement extérieur

A l'été 2020, un appel à projets sera lancé sur la question du rafraîchissement extérieur, afin d'identifier des systèmes innovants de création d'îlots de fraîcheur, a annoncé Nicolas Ferrand. « C'est un sujet d'actualité pour lequel il n'y a pas de réponse toute faite, nous souhaitons donc tester plusieurs solutions à grande échelle », a-t-il indiqué.

Enfin, 2020 marquera aussi le coup d'envoi de l'élaboration de la stratégie digitale, lancée en décalé par rapport aux chantiers afin d'être à l'heure des technologies de 2024.